

Miraculé, le grand orgue de Notre-Dame de Paris entame sa renaissance

Monuments et Patrimoine

Par [Antoine Mansier](#) le 23.03.2022



Épargné miraculeusement par l'incendie de 2019, mais pas indemne, le grand orgue de Notre-Dame de Paris fait l'objet de travaux de rénovation intensifs. Les 19 sommiers et les 8 000 tuyaux sont en cours de restauration, à 700 kilomètres de la capitale.

Objet de fascination littéraire, artistique, culturelle et touristique, la cathédrale [Notre-Dame](#) de Paris n'a jamais cessé de passionner. Parmi les bijoux qu'elle abrite, l'[orgue](#) apparaît comme l'âme de l'édifice. Bien que l'utilisation de l'instrument soit attestée dans la cathédrale dès 1198, c'est en 1733 que le grand orgue que l'on connaît fait son apparition grâce aux travaux de François Thierry, facteur d'orgue. Depuis, il était la voix de la cathédrale. En 2019, il a survécu aux flammes de l'[incendie](#) dévastateur. En 2020, il a bénéficié d'une vaste opération de dépose nécessaire à ses futurs travaux de nettoyage et de rénovation. Le deuxième plus grand orgue de France, après celui de l'église [Saint-Eustache](#), est aujourd'hui entre de bonnes mains : dans l'Hérault, dans le Vaucluse et en Corrèze, ateliers et manufactures prennent en charge la restauration des tuyaux et des sommiers.

Le cœur de l'orgue battra-t-il à nouveau ?

Pour nombre d'organistes et d'amateurs de musique, la question du sauvetage de l'orgue de Notre-Dame est cruciale. Il s'agit en effet d'un des plus grands orgues de France, qui compte 115 jeux réels (rangées de tuyaux) et près de 8 000 tuyaux. « *L'orgue de Notre-Dame est l'âme de la cathédrale et il vit toujours.* », avait déclaré l'organiste Olivier Latry en 2019. Pour réaliser les travaux de restauration, un groupement de trois facteurs d'orgue avait été désigné lors d'un appel d'offres en 2021 : les [ateliers Quoirin à Saint-Didier](#) (Vaucluse), Cattiaux-Chevron à Liourdres (Corrèze) et la [Manufacture languedocienne de grandes orgues de Lodève](#) (Hérault). Tous s'efforcent de réparer les dégâts occasionnés par l'incendie, les variations thermiques et les poussières de plomb ayant fortement endommagé l'instrument.



Charles Salerot, gérant de la Manufacture des grandes orgues, sur un des 19 sommiers de l'orgue de Notre-Dame ©LP/Alexandre Seba

Les sommiers, ces grandes pièces en bois qui distribuent l'air sous pression aux tuyaux sonores, ont été décontaminés cet hiver dans l'atelier Quoirin. Ils sont aujourd'hui en cours de restauration à la Manufacture languedocienne de Grandes Orgues. La décontamination et la révision des 8000 tuyaux débutent quant à elles au sein de l'atelier Cattiaux-Chevron. Les artisans s'appliquent, au millimètre près, à ajuster les soupapes qui donneront la note, à nettoyer et remonter les bois et à chasser les fuites d'air. Le travail est réalisé avec de la colle de poisson, un [savoir-faire](#) artisanal qui n'a pas évolué depuis des siècles.



Vue d'ensemble de la Manufacture Languedocienne de Grandes Orgues, où sont en train d'être restaurés les 19 sommiers du grand orgue. ©Christian Lutz / Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Mais les travaux sont loin d'être terminés. La restauration du buffet débutera en avril et durera jusqu'à l'été. D'autres éléments comme les quatre soufflets, trop fragiles ou difficiles à transporter, sont restés dans la cathédrale et sont en cours de nettoyage jusqu'à cet automne. Après restauration des sommiers, l'étape finale sera celle du remontage et de l'harmonisation, opération qui s'effectuera de nuit. Ce n'est qu'en 2024 que la voix de la cathédrale résonnera à nouveau dans la [capitale](#). « *Nous sommes très contents de voir que cette affaire de restauration de la cathédrale n'est pas une affaire de Parisiens, c'est une affaire de la France entière* », s'est réjoui le général Georgelin, président de l'Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.



Un article d'Antoine MANSIER du 23 mars 2022 publié sur le magazine Monuments et Patrimoine